

Séance du 08 septembre 2020

DELIBERATION N° 2020-09-06



**ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES,
BUREAU DE CONCOURS ET COMMISSION CONSULTATIVE
DES ACHATS**

Le huit septembre deux mille vingt, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le quatre août deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de convivialité à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Frédérique LARDET, Nora SEGAUD-LABIDI, Ségolène GUICHARD et Virginie SERAIN – MM. Jean-Claude MARTIN, Antoine GRANGE, Olivier WEILAND, Jean-François GIMBERT, Eric BARITHEL, Christian ANSELME, Henri CHAUMONTET, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAND, David DUPASSIEUX, André SAINT-MARCEL, Bruno LYONNAZ et Christian LEPINARD

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : MM. François ASTORG, Marcel GIANNOTTY, René ALLAMAND,

Procurations : M. François ASTORG titulaire absent, donne procuration à Mme Nora SEGAUD-LABIDI titulaire présente.

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Johan PANISSET suppléant de M. Marcel GIANNOTTY titulaire absent ; M. Ludovic BOURGEOUX suppléant de M. René ALLAMAND titulaire absent

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Sylvie LE ROUX - MM. Pierre AGERON, Michel PASSETEMPS

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mme Jacqueline CECCON, M. François DAVIET

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mme Karine FALCONNAT suppléante de M. François DAVIET titulaire absent ; M. Thomas BIELOKOPYTOF suppléant de Mme Jacqueline CECCON titulaire absente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET – MM. Marc PAGET et Michel COUTIN

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : MM. Jacques DALEX et Sébastien SCHERMA

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Marc BRACHET suppléant de M. Jacques DALEX titulaire absent ; M. Michel LUCIANI suppléant de M. Sébastien SCHERMA titulaire absent

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mmes Charlotte BOETTNER et Julie MONTCOUQUIOL – MM. Cédric DECHOSAL, Gérard LACROIX et Xavier BRAND

Délégués titulaires absents : /

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

Étaient également présent(e)s à la séance, avec voix non délibérative :

- Mme Christiane LAYDEVANT suppléante de M. Jean-Claude MARTIN titulaire présent,
- Mme Claire RIGAL suppléante de M. Christian LEPINARD titulaire présent,
- Mme Michèle DOMENGE-CHENAL suppléante de Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET titulaire présente,
- M. Pierre-Louis MASSEIN suppléant de M. Antoine GRANGE titulaire présent,
- M. Thierry DEWEIRDT suppléant de Mme Virginie SERAIN titulaire présente,
- M. Bernard FOUQUERE suppléant de M. Jean-François GIMBERT titulaire présent,
- M. Marc ROLLIN suppléant de M. Eric BARITHEL titulaire présent,
- M. Michel PONTAIS suppléant de M. Christian ANSELME titulaire présent,
- M. Sébastien SAVOY suppléant de M. Henri CHAUMONTET titulaire présent,
- M. Dominique DUBONNET suppléant de M. David DUPASSIEUX titulaire présent,
- M. Gérard LACHENAL suppléant de M. André SAINT-MARCEL titulaire présent,
- M. Roger DALLEVET suppléant de M. Pierre AGERON titulaire présent,
- M. Henri CARELLI suppléant de M. Michel PASSETEMPS titulaire présent.

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine GRANGE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'en raison du renouvellement général du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, il y a lieu de procéder à une nouvelle élection de la Commission d'Appel d'Offres, jury de concours et commission consultative des achats.

Il rappelle qu'en application de l'article L.1411-5 du CGCT, sa composition est la suivante :

- La personne habilitée à signer les marchés publics concernés, soit le Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, Président de la Commission, ou son représentant à désigner par arrêté du Président ;
- Cinq membres titulaires élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléant en nombre égale à celui des membres titulaires. Le remplacement du titulaire de la Commission d'Appel d'Offres sera pourvu par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

Peuvent également participer à la Commission d'Appel d'Offres, avec voix consultatives (article L.1411-5 du CGCT) :

Sur invitation du Président de la Commission d'Appel d'Offres	Le comptable de la collectivité (*)
	Un représentant du ministre chargé de la concurrence (*)
Par désignation du Président de la Commission d'Appel d'Offres	Des personnalités, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché
	Un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale ou de l'établissement public, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché

(*) « Leurs observations sont consignées au procès-verbal » de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Président informe qu'en application des articles R.2162-22 à R.2162-26 du code de la commande publique les membres élus de la commission d'appel d'offres siègent obligatoirement au jury de concours et à la commission consultative des achats.

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, JURY DE CONCOURS ET COMMISSION CONSULTATIVE DES ACHATS

Sont candidats :

- LISTE N°01

TITULAIRES :

- Monsieur Christian LEPINARD
- Monsieur Michel COUTIN
- Monsieur Pierre AGERON
- Monsieur Michel PASSETEMPS
- Monsieur Henri CHAUMONTET

Suppléants :

- Monsieur Xavier BRAND
- Monsieur André SAINT-MARCEL
- Monsieur Marc PAGET
- Monsieur Jean-François GIMBERT
- Madame Charlotte BOETTNER

Il est procédé à un premier tour de scrutin à bulletin secret :

Nombre de votants :	35
Nombre de bulletins dans l'urne :	35
Bulletins blancs :	00
Bulletins nuls :	00
Suffrages exprimés :	35

Ont obtenu : la liste n° 01 : 35 (trente-cinq) voix

Sont élu(e)s membres de la Commission d'Appel d'Offres, jury de concours et commission consultative des achats :

TITULAIRES :

- Monsieur Christian LEPINARD
- Monsieur Michel COUTIN
- Monsieur Pierre AGERON
- Monsieur Michel PASSETEMPS
- Monsieur Henri CHAUMONTET

Suppléants :

- Monsieur Xavier BRAND
- Monsieur André SAINT-MARCEL
- Monsieur Marc PAGET
- Monsieur Jean-François GIMBERT
- Madame Charlotte BOETTNER

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 08 septembre 2020.

Le Président,



Antoine de MENTHON

Devenue exécutoire compte tenu
de la réception en Préfecture le.....
et de la publication du

Le Président,

Antoine de MENTHON

